



Mémoire - Justice – Vie

COMMEMORATION DU GENOCIDE CONTRE LES TUTSI DU RWANDA EN 1994: UN MONUMENT DANS LA REGION DE LA CAPITALE NATIONALE DU CANADA

1. Introduction

L'Association Humura, une organisation à but non lucratif dédiée à la promotion du souvenir et de l'éducation sur le génocide contre les Tutsi au Rwanda, propose la construction d'un monument dans la région de la capitale nationale du Canada. Ce mémorial servira de symbole poignant de commémoration, offrira un espace de réflexion et agira comme un outil éducatif pour les générations futures afin de comprendre l'impact profond et les conséquences du génocide de 1994.

2. Contexte

Le génocide contre les Tutsi au Rwanda a été un événement tragique de l'histoire au cours duquel plus de 1 000 000 de victimes ont été systématiquement assassinées en seulement 100 jours. L'échec de la communauté internationale à intervenir a souligné l'impératif de prévenir de telles atrocités à l'avenir. La construction de ce monument dans la région de la capitale nationale du Canada offrira un hommage durable aux victimes et servira de rappel puissant de l'importance primordiale de maintenir la paix, la tolérance et les droits de l'homme.

3. Objectifs du Projet

Les principaux objectifs du Monument du Génocide des Tutsi sont les suivants :

- Honorer la mémoire des victimes du génocide contre les Tutsi au Rwanda.
- Promouvoir la sensibilisation aux conséquences de la haine et de la discrimination, favorisant une culture de paix et de tolérance.
- Éduquer les générations futures sur l'importance des droits de l'homme et la prévention du génocide.
- Créer un espace de réflexion et de guérison pour les survivants et leurs familles.

4. Description du Projet

Le monument proposé sera une œuvre d'art publique située de manière prominente dans la région de la capitale nationale du Canada. Le design intégrera des éléments symbolisant la résilience, la force et l'espoir des survivants et de leurs communautés, tout en reconnaissant également la perte immense et la douleur vécue par les victimes.

Le monument comportera des éléments interactifs et éducatifs fournissant aux visiteurs une compréhension du contexte historique du génocide, de son impact sur les survivants et des leçons tirées. Ces éléments incluront des plaques, des installations audiovisuelles et des documents éducatifs disponibles dans plusieurs langues.

5. Mise en Œuvre du Projet

L'Association Humura collaborera avec les parties prenantes locales, notamment le gouvernement canadien, les municipalités et les organisations de défense des droits de l'homme, pour obtenir un financement, des permis et un soutien pour le projet. Cette approche collaborative garantit que le monument est construit et entretenu avec la contribution et le soutien d'un éventail diversifié de parties prenantes.

Phantom, une société de conseil renommée, a effectué une évaluation initiale estimant le coût total du projet à 2 millions de dollars. Ce budget couvrira la conception, les matériaux, la construction et l'entretien du monument.

6. Échéancier du Projet

Le calendrier proposé pour le projet est le suivant :

- 2023-2024 : Collecte de fonds et engagement des parties prenantes.
- 2025 : Concours de design et sélection du design gagnant.
- 2026-2027 : Obtention des permis et finalisation des plans de construction.
- 2028-2029 : Construction du monument.
- 2030 : Inauguration et cérémonie d'ouverture.

7. Conclusion

La construction du Monument du Génocide des Tutsi dans la région de la capitale nationale du Canada sera un hommage durable aux victimes, nous rappelant l'importance cruciale de promouvoir la paix, la tolérance et les droits de l'homme. L'Association Humura s'engage à assurer le succès de ce projet et vous invite à apporter votre soutien pour concrétiser cette vision d'un monde plus juste et compatissant.

Pascal KANYEMERA

Président de l'Association HUMURA